NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5310073 - Baie de Morlaix

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5310073

1.3 Appellation du site

Baie de Morlaix

1.4 Date de compilation

30/06/1991

1.5 Date d'actualisation

29/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/12/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/12/10/TREL1921653A/jo/texte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,865°

Latitude : 48,69306°

2.2 Superficie totale

27389 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29023	CARANTEC
29079	HENVIC
29082	ILE-DE-BATZ
29132	LOCQUENOLE
29151	MORLAIX
29184	PLOUENAN
29186	PLOUEZOC'H
29188	PLOUGASNOU
29239	ROSCOFF
29254	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
29259	SAINT-POL-DE-LEON
29273	SANTEC
29279	TAULE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A001	*Gavia stellata*	w	0	2	i		M	C	B	C	B
B	A002	*Gavia arctica*	w	1	4	i	P	P	C	B	C	B
B	A003	*Gavia immer*	w	3	15	i		P	C	B	C	B
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	30	64	i		G	C	B	C	B
B	A005	*Podiceps cristatus*	w	60	140	i		M	C	B	C	B
B	A006	*Podiceps grisegena*	w	0	1	i		M	C	B	B	B
B	A007	*Podiceps auritus*	w	5	32	i	P	G	B	B	C	B
B	A008	*Podiceps nigricollis*	w	40	171	i		M	C	A	C	A
B	A013	*Puffinus puffinus*	r	0	0	i		G	C	B	C	B

B	A014	*Hydrobates pelagicus*	r	1	1	p		G	C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	w	0	2	i		P	C	A	C	A
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	w	0	67	i		P	C	A	C	A
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	r	105	115	p	P	M	C	A	C	A
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	w	0	59	i		P	C	A	C	A
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	r	335	336	p	P	G	B	A	C	A
B	A025	*Bubulcus ibis*	w	0	11	i		M	C	B	C	B
B	A026	*Egretta garzetta*	w	49	270	i	P	M	C	B	C	B
B	A026	*Egretta garzetta*	r	58	58	p	P	G	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	w	10	40	i	P	M	C	B	C	B
B	A034	*Platalea leucorodia*	w	6	33	i		M	B	B	C	B
B	A036	*Cygnus olor*	w	0	4	i		G	C	B	C	B
B	A046	*Branta bernicla*	w	1518	3116	i	P	G	C	A	C	A
B	A048	*Tadorna tadorna*	w	280	625	i	P	G	C	A	C	A
B	A048	*Tadorna tadorna*	r	98	121	p	P	G	B	B	C	B
B	A052	*Anas crecca*	w	0	135	i		M	C	B	C	B
B	A053	*Anas platyrhynchos*	w	298	759	i	P	M	C	B	C	B
B	A053	*Anas platyrhynchos*	r	2	3	p	P	P	C	B	C	B
B	A054	*Anas acuta*	w	0	5	i		M	C	B	C	B
B	A061	*Aythya fuligula*	w	0	4	i		G	C	B	C	B
B	A062	*Aythya marila*	w	0	3	i		G	C	B	C	B
B	A063	*Somateria mollissima*	w	1	1	i		P	C	B	B	B
B	A064	*Clangula hyemalis*	w	1	1	i		M	C	B	B	B

B	A065	*Melanitta nigra*	w	0	3	i		P	C	B	C	B
B	A066	*Melanitta fusca*	w	0	5	i		P	C	B	C	B
B	A067	*Bucephala clangula*	w	0	8	i		G	C	B	C	B
B	A069	*Mergus serrator*	w	39	119	i		M	B	A	C	A
B	A070	*Mergus merganser*	w	0	1	i		G	C	B	B	B
B	A103	*Falco peregrinus*	w	1	2	i	P	P	C	A	C	A
B	A103	*Falco peregrinus*	r	1	1	p	P	G	C	A	C	A
B	A118	*Rallus aquaticus*	w	0	2	i		P	C	B	C	B
B	A123	*Gallinula chloropus*	w	0	25	i		P	C	B	C	B
B	A125	*Fulica atra*	w	4	107	i		M	C	B	C	B
B	A130	*Haematopus ostralegus*	w	1400	1650	i	P	G	B	A	C	A
B	A130	*Haematopus ostralegus*	r	45	47	p	P	M	B	A	C	A
B	A130	*Haematopus ostralegus*	c			i	P	DD	B	A	C	A
B	A131	*Himantopus himantopus*	r			i	R	DD	C	B	C	B
B	A136	*Charadrius dubius*	w	0	1	i		G	B	B	C	B
B	A137	*Charadrius hiaticula*	w	309	919	i	P	G	B	A	C	A
B	A137	*Charadrius hiaticula*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A138	*Charadrius alexandrinus*	w	0	6	i		G	C	B	C	B
B	A138	*Charadrius alexandrinus*	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A140	*Pluvialis apricaria*	w	0	29	i		P	C	B	C	B
B	A141	*Pluvialis squatarola*	w	600	1400	i	P	G	C	A	C	A
B	A141	*Pluvialis squatarola*	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A142	*Vanellus vanellus*	w	0	34	i	P	P	C	B	C	B

B	A142	*Vanellus vanellus*	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A143	*Calidris canutus*	w	23	870	i		G	C	B	C	B
B	A144	*Calidris alba*	w	297	2302	i	P	G	B	A	C	A
B	A144	*Calidris alba*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A148	*Calidris maritima*	w	0	23	i		G	C	A	C	A
B	A149	*Calidris alpina*	w	6177	11691	i	P	G	B	A	C	A
B	A149	*Calidris alpina*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A152	*Lymnocryptes minimus*	w	1	1	i		P	C	B	C	B
B	A153	*Gallinago gallinago*	w	1	115	i		P	C	B	C	B
B	A156	*Limosa limosa*	w	8	90	i		M	C	B	C	B
B	A157	*Limosa lapponica*	w	112	577	i	P	G	B	A	C	A
B	A157	*Limosa lapponica*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A158	*Numenius phaeopus*	c	1	164	i		G	B	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	w	337	802	i	P	M	C	A	C	A
B	A160	*Numenius arquata*	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A161	*Tringa erythropus*	w	3	25	i	P	G	B	A	C	A
B	A161	*Tringa erythropus*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A162	*Tringa totanus*	w	430	860	i	P	G	B	A	C	A
B	A162	*Tringa totanus*	c			i	P	DD	B	A	C	A
B	A164	*Tringa nebularia*	w	5	30	i	P	G	B	A	C	A
B	A164	*Tringa nebularia*	c			i	P	DD	C	A	C	A
B	A165	*Tringa ochropus*	w	0	10	i		M	C	B	C	B
B	A168	*Actitis hypoleucos*	w	16	44	i		M	B	A	C	A

B	A169	*Arenaria interpres*	w	633	1192	i	P	G	B	A	C	A
B	A176	*Larus melanocephalus*	w	500	500	i		P	B	B	C	B
B	A176	*Larus melanocephalus*	c			i	P	DD	D			
B	A179	*Larus ridibundus*	w	0	18000	i	P	P	B	B	C	B
B	A182	*Larus canus*	w	0	443	i		P	C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	w	0	18	i	P	P	C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	r	84	92	p	P	G	C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	w	0	2250	i	P	P	C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	r	1458	1472	p	P	M	B	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	w	0	85	i	P	P	C	A	C	A
B	A187	*Larus marinus*	r	170	170	p	C	P	C	A	C	A
B	A192	*Sterna dougallii*	r	0	0	p	P	G	A	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	r	16	16	p	P	G	C	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	w	0	18	i		P	C	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	w	0	73	i	P	P	C	A	C	A
B	A204	*Fratercula arctica*	r	0	2	p	P	M	C	C	C	C
B	A229	*Alcedo atthis*	w	2	6	i	P	P	C	B	C	B
B	A302	*Sylvia undata*	r			p	P	DD	C	B	C	B
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	0	350	i	P	M	C	B	C	B
B	A855	*Mareca penelope*	w	5	105	i		M	C	B	C	B
B	A857	*Spatula clypeata*	w	0	24	i		M	C	B	C	B
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	w	1	1	i		P	C	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	w	4	32	i		P	B	B	C	B

B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	r	0	0	p	P	G	A	B	C	B
B	A889	*Mareca strepera*	w	0	22	i		G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	70 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	27 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %

Autres caractéristiques du site

La ZPS de la Baie de Morlaix est localisée dans le Finistère. Cette ZPS s'étend de l'Ile de Siec à l'Ouest, incluant le plateau rocheux autour de l'Ile de Batz jusqu'au plateau de la Méloine au Nord Est, prolongée vers le Sud-Est par l'estuaire de la rivière de Penzé et vers le sud-est par l'estuaire de la rivière de Morlaix.Ce site comprend une multitude d'îlots rocheux et d'estran sableux et vaseux.

Vulnérabilité
: Les facteurs affectant les oiseaux peuvent être classés en plusieurs catégories.

Il y a d'abord des processus plus ou moins naturels comme la dynamique de la végétation ou les relations entre espèces telles que la prédation ou la compétition pour la nourriture ou les sites de nidification. Plusieurs menaces trouvent aussi plus ou moins directement leur origine dans des activités humaines. La nature et l'intensité des menaces varient d'une part en fonction des milieux, d'autre part en fonction des espèces.

D'une manière générale, les prédateurs terrestres tels que les rats et les Visons d'Amérique représentent une sérieuse menace pour les colonies d'oiseaux de mer et pour les limicoles nicheurs. Des opérations de piégeage sont conduites annuellement, pour limiter ce risque (GANNE & LE NEVÉ 2002, LE NEVÉ 2004, 2005). D'autres phénomènes de relations interspécifiques, notamment entre oiseaux de mer (prédation, compétition spatiale, dégradation des habitats), sont par contre susceptibles d'influer sur les évolutions démographiques (CADIOU 2002, CADIOU et al. 2004). Les goélands peuvent ainsi, dans certains cas, avoir un impact sur les colonies de sternes (LE NEVÉ 2004, YÉSOU et al. 2005). C'est pourquoi des opérations de limitation des goélands sont menées annuellement en Baie de Morlaix (GANNE & LE NEVÉ 2002, LE NEVÉ 2004, 2005).

Parmi les facteurs anthropiques pouvant avoir un impact significatif sur les oiseaux, le dérangement humain occupe une place prépondérante. La Baie de Morlaix est un secteur géographique où la fréquentation humaine est importante : professionnels de la mer, plaisanciers (en pêche ou en promenade), kayakistes, jets-skieurs, pêcheurs à pied, etc. L'arrêté préfectoral de protection de biotope, pris notamment pour assurer la tranquillité des sternes, interdit l'accès en périphérie de certains îlots.

Le dérangement humain est en effet susceptible de favoriser la prédation par les goélands (YÉSOU et al. 2005). Ailleurs, la zone de l'estran reste accessible à tous toute l'année. L'impact potentiel du dérangement humain sur les oiseaux hivernants n'est pas évalué.

Il faut aussi signaler le dérangement des colonies qu'occasionnent parfois les avions militaires qui survolent la Baie de Morlaix à basse altitude.

Si des captures accidentelles de Grands cormorans ou de Cormorans huppés dans des filets sont signalées par les pêcheurs, le maintien de la croissance des effectifs en Baie de Morlaix, au moins pour la deuxième espèce, tend à montrer que l'impact est négligeable.

La réduction des sources de nourriture d'origine anthropique (fermeture de décharges d'ordures ménagères, déchets issus des pêcheries) apparaît comme un des facteurs ayant joué un rôle dans la diminution des populations de Goélands argentés durant les dernières décennies (CADIOU et al. 2004).

La ZPS Baie de Morlaix est soumise au risque de pollution par les hydrocarbures (marée noire ou pollution chronique liée aux déballastages).

4.2 Qualité et importance

La Baie de Morlaix se situe sur la côte nord du Finistère. Cette échancrure littorale, large d'une dizaine de kilomètres, constitue la première grande baie de la façade occidentale de la Manche. Elle forme la limite physique entre le Pays Léonard, à l'ouest et le Trégor Finistérien, à l'Est.
Le site Natura 2000 s'étend de la pointe de Buors, sur la commune de Plougasnou à l'ouest, à l'Ile de Siec, sur la commune de Santec à l'Est. Il pénètre dans les terres le long des estuaires des rivières de Penzé, de Morlaix et du Dourduff et s'avance au large de l'île de Batz et du Plateau de la Méloine.
Trois grands ensembles écologiques constituent le site Natura 2000 :
les abords de l'Ile de Batz et la côte léonarde proche, constitués d'un vaste platier rocheux abritant une grande diversité d'espèces marines et notamment d'intéressantes ceintures alguales,
la baie et la rade de Morlaix à proprement dites, façonnées par l'arrivée des rivières de Penzé et de Morlaix, présentant un archipel d'îlots et une mosaïque de fonds marins meubles et rocheux,
le plateau de la Méloine, formant un plateau rocheux détaché, au large de Plougasnou.
Cette diversité de milieux naturels procure à la baie de Morlaix une forte attractivité pour les oiseaux d'eau. Les îlots sont prisés par les colonies d'oiseaux marins lors de la période de reproduction. La Baie de Morlaix et ses abords sont également une zone importante pour les oiseaux d'eau hivernants. Les anses abritées sont fréquentées par les limicoles et les bernaches et les canards de surface, les chenaux profonds par les oiseaux plongeurs et le large par les oiseaux pélagiques qui viennent s'alimenter et se reposer à quelques miles des côtes.

L'intérêt majeur de la ZPS Baie de Morlaix réside dans la présence d'une importante colonie plurispécifique de sternes. La Baie de Morlaix a abrité la plus importante colonie française de Sterne de Dougall. Pour les oiseaux marins nicheurs, la Baie de Morlaix représente l'un des sites d'importance patrimoniale majeure en Bretagne.

Lorsqu'ils sont indiqués dans ce formulaire, les effectifs des oiseaux pélagiques de passage ou hivernant dans le périmètre de la ZPS de la Baie de Morlaix sont donnés à titre indicatif, en référence à des données récentes obtenues à partir d'observations terrestres. Des dénombrements couvrant l'ensemble de la zone devront préciser ces chiffres, de même qu'ils apporteront des données sur les espèces dont la présence est avérée mais pour lesquelles les effectifs fréquentant la zone sont insuffisamment connus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	E01.02	Urbanisation discontinue		I
L	G04.01	Man#uvres militaires		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	K03.01	Compétition (faune)		I

M	K03.04	Prédation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

· DIREN Bretagne, 2007, Evaluation des Zones de Protections Spéciales (ZPS) de Bretagne.
· LPO., 2007. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseaux d'eau. LPO/MEDAD, 21 p
· Leblond E., Merrien C., Berthou P., Demaneche S., Rostiaux E., 2007. Les activités des navires de pêche en 2005, réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages. IFREMER, 240 p
· BARGAIN B., GELINAUD G. & MAOUT J., 1999. Les limicoles nicheurs de Bretagne. Bretagne Vivante - SEPNB, 179 p.
· CADIOU B., 2002. Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne. Les cahiers naturalistes de Bretagne. Ed. Biotope. 135 p.
· CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218 p.
· DE KERGARIOU E., 1984. Histoire de dames. Penn ar Bed, 116 : 12-20.
· GANNE O. & LE NEVÉ A., 2002. L'observatoire des sternes de Bretagne. Penn ar Bed, 184-185 : 63-69.
· GRÉMILLET D. & DEBOUT G., 1998. Exploitation du milieu par deux espèces sympatriques de cormorans. Le Cormoran, 10 (47) : 167-168.
· LE NEVÉ A., 2004. Sternes de Bretagne. Observatoire 2003. Contrat Nature " oiseaux marins " 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère, 69 p.
· LE NEVÉ A., 2005 (en prép.) - Sternes de Bretagne. Observatoire 2004. Contrat Nature " oiseaux marins " 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Diren Bretagne / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère.
· MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), 2002. Natura 2000 / directive "oiseaux". Codification des données espèces dans les formulaires des zones de protection spéciale. Note de cadrage. Note explicitant la méthode d'évaluation mise en #uvre par le MNHN. Ministère de l'écologie et du développement durable. 21 p.
· RATCLIFFE N., NISBET I. & NEWTON S., 2005. Sterna dougallii Roseate Tern. BWP Update, 6 : 77-90. Oxford University Press, Oxford.
· ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D, 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'études ornithologiques de France / Ligue pour la protection des oiseaux. Paris. 560 p.
· TUCKER G.M. & HEATH M.F., 1994. Birds in Europe: their conservation status. Cambridge, U.K. : Birdlife International (Birdlife Conservation Series n°3), 600 p.
· YEATMAN-BERTHELOT D & JARRY G., 1994. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 775 p.
· YÉSOU P., BERNARD F., MARQUIS J. & NISSER J., 2005. Biologie de reproduction de la Sterne pierregarin Sterna hirundo sur l'île de Béniguet, Finistère. Alauda, 73 : 107-118.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	4 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Ile de Batz-Primel-Pen al Lan-Saint-Samson	*	2%
32	Ile Callot	+	4%
38	BAIE DE MORLAIX	+	1%
54	BAIE DE MORLAIX	+	7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Arrete de protection de biotope sur les ilots et leurs abords

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Morlaix Communauté
Adresse : 2 B Voie d'accès au port - BP 97121 29671 Morlaix cedex
Courriel : gwladys.daudin@agglo.morlaix.fr
Organisation :
Adresse :
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Tome1 - Etat des lieux
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1502_tome1_etat_des_lieux.pdf
Nom : Tome2 - Programme d'actions, Charte Natura 2000, etc.
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1502_tome2_programme_dactions_charte_natura_2000.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Le site Natura 2000 élargi au titre de la directive oiseaux englobe un vaste espace d'activités maritimes (quartier maritime de Morlaix) dynamiques :
· Pêche professionnelle (111 unités en 2007) : activité importante pour les crustacés (1er quartier français, notamment tourteau), la coquille, au casier, filet, ligne, drague
liée à une pêche côtière artisanale (81 unités de moins de 12 mètres, importance de la polyvalence). 5 ports et 1 criée récente à Bloscon.
· Conchyliculture : cultures marines (surtout huîtres mais aussi moules de bouchot) de part et d'autre des deux cours d'eau. La réflexion sur le document d'objectifs permettra d'harmoniser le périmètre par rapport aux cultures de la Penzé et de la rivière de Morlaix.
· Activités nautiques : 4 ports de plaisance d'une capacité totale de 1000 anneaux environ, cales et mouillages actifs à l'année et activités touristiques fortes en saison (voile, kayak de mer très actif, île de Batz, ile Calot, château du Taureau par exemple)
· Pêche plaisance : embarquée ou à pied dont l'ancrage territorial est très fort et dépendant directement de la qualité du milieu.
· Transport maritime avec une activité de ferry vers le Royaume-Uni et l'Irlande.

Plusieurs projets importants sont aussi à l'étude comme les extensions des ports de Bloscon et de Plougasnou-Le Diben (1000 places supplémentaires) dans le cadre du Plan plaisance ou du SCOT du pays de Morlaix.
Il convient de mentionner la station marine de Roscoff de l'université de Paris Pierre et Marie Curie qui accueille depuis 130 années les travaux des chercheurs océanographiques notamment sur le site. C'est un pôle d'excellence dans ce domaine et une véritable richesse locale.

En premier lieu il est noté que la qualité des habitats naturels et la présence des espèces d'intérêt européen est le résultat des bonnes pratiques conduites jusqu'alors ; il sera possible de labéliser ces bonnes pratiques sous forme de charte Natura 2000. Pour la pêche qu'elle soit professionnelle ou amateur, la conchyliculture, il y a même convergence entre les objectifs de conservation des habitats et le maintien ou le développement des ces activités, pourvu qu'elles soient gérées durablement. Par le biais de contrats Natura 2000 rémunérés, il est possible d'accompagner financièrement les activités vers des pratiques durables.

Actuellement, les principales mesures de gestion au sein de la ZPS concernent les sternes (GANNE & LE NEVÉ 2002, LE NEVÉ 2004, 2005). La sensibilisation des plaisanciers au non dérangement des oiseaux nicheurs reste une priorité. Une surveillance quotidienne de la colonie de sternes est assurée de mai à août, avec information des utilisateurs de l'espace, à terre ou en mer. Cette action complète le dispositif de signalisation et balisage qui existe en mer à proximité des îlots ou sur les

îlots. Des opérations annuelles de limitation des prédateurs (rats, visons et goélands) sont également menées .La gestion de la végétation est aussi réaliseé avant l'arrivée des sternes pour maintenir l'habitat de reproduction dans un état favorable. Des nichoirs en pierres sèches ont été installés spécifiquement pour la Sterne de Dougall afin d'augmenter les potentialités d'accueil.

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées.

Le document d'objectifs qui sera élaboré sur ce vaste bassin d'activités nautiques sera l'occasion d'une concertation approfondie à la bonne échelle débouchant sur une meilleure pertinence des mesures destinées à maintenir ou améliorer l'état de conservation des milieux et espèces d'intérêt communautaire. Il sera également nécessaire d'aborder la cohérence des actions entre la terre et la mer dans une logique de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), notamment sur les aspects qualité de l'eau (Problème de charge en nitrates du bassin versant ou d'algue toxiques récurrents) ou de gestion des dragages portuaires ou des chenaux pour les trois ports.

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront faire l'objet préalablement d'une évaluation de leurs incidences.

Concernant les activités de plaisance ou de tourisme, une bonne information et sensibilisation, permettant la compréhension de la réglementation et son respect, sera en priorité recherchée. Les clubs et associations, pourront également être signataires des chartes et contrats Natura 2000. La qualité de l'environnement marin constitue depuis longtemps un label touristique pour la Bretagne et pour ce secteur en particulier : 4 clubs de plongée et 6 structures pour le kayak de mer ; son maintien ne pourra qu'être bénéfique pour ces activités.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Point d'entrée de la BAN Landivisiau ;

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de chasse aux mines ;

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le classement concerne le Sémaphore de Batz. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.